

DOCUMENT DE TRAVAIL  
en date du 1er septembre 2021

4.2.b. Document Graphique du Règlement  
(risques naturels et technologiques)

Echelle 1/5000e

LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

- Ua** Secteur de hameau ancien
- Uba** Secteur d'habitat collectif
- Ubb** Secteur pavillonnaire en mutation
- Uc** Secteur pavillonnaire
- Uch** Secteur pavillonnaire (gestion de l'habitat existant)
- Ud** Secteur pavillonnaire peu dense
- Ue** Secteur d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Ut** Secteur de mise en valeur touristique
- Ui** Zone d'activités industrielles et artisanales
- Uia** Secteur d'activités économiques (gestion des activités existantes)

ZONES AGRICOLES

- A** Zone agricole
- An** Zone agricole à enjeux paysagers

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N** Zone naturelle et forestière
- Ne** Secteur naturel d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Ni** Secteur naturel dédié aux activités sportives et de loisirs

ZONES D'URBANISATION FUTURES

- AU** Zone à urbaniser à vocation mixte de centralité
- AUe** Zone à aménager à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- AUi** Zone à aménager à vocation d'activités industrielles et artisanales
- AUic** Zone à aménager à vocation d'activités commerciales

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1.)

Traduction de la carte des aléas (Alp Geo Conseil, Octobre 2020)

- Secteur "inconstructible sauf exception" (R)
- Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)
- RC/RcN** Crue rapide des rivières
- R** Crue rapide des rivières
- B1/B2** Inondation en pied de versant
- Bv1/Bv2** Ruissellement sur versant
- RV1/RV2** Ruissellement sur versant
- Bg** Glissement de terrain
- BT** Bassin Tampon

Risque de retrait-gonflement des sols argileux (Br)  
issu de la cartographie du BRGM  
Echelle 1/50 000

- Zone faiblement exposée

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1.)

- Périmètre des servitudes liées à une canalisation de transport de gaz (SUP1)
- Périmètre des servitudes liées à un pipeline d'hydrocarbures (SUP1)
- Périmètre des servitudes liées à une canalisation de transport de gaz (SUP2, SUP3)
- Périmètre des servitudes liées à un pipeline d'hydrocarbures (SUP2)
- Périmètre des servitudes liées à un pipeline d'hydrocarbures (SUP3)

